

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Ô VIVES À VOUS 2018!

6 & 7 octobre 2018 aux Eaux-Vives

ATTENTION ! CETTE ANNÉE ENCORE, L'ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE EST INTERDITE AVANT 8H.
Toutes les personnes s'y trouvant seront priées de sortir et attendre le démarrage de la fête à 8h.

**EN CAS DE NON RESPECT DES CONSIGNES,
TOUT UN CHACUN PEUT ÊTRE EXCLU DU PÉRIMÈTRE DE LA FÊTE.**

Animations et marché libre proposés par le public dans les rues fermées à la circulation (voir plan). Selon les directives émises par le comité organisateur et les autorités publiques, chacun peut installer son stand de vente d'objets ou d'infos, ses animations, payantes ou non (jeux, musique, sketches, etc.). Les animations adultes et enfants sont organisées par le public, les associations et le comité d'organisation de la fête.

PARTICIPATION gratuite et ouverte à tous, exceptés les stands : a) publicitaires b) de vente proposant des objets neufs produits en série de manière industrielle ou artisanale (les associations à but non lucratif actives et reconnues, ne sont pas concernées par cette mesure). Elles doivent au préalable prendre contact avec le comité organisateur. c) faisant de la propagande religieuse, sectaire, politique, etc.

Chacun se débrouille ! Aucune infrastructure (tente, table, bancs, eau électricité, etc.) n'est fournie. Aucune réservation de place, on s'arrange à l'amiable entre voisins. Pas de sono aux stands, sauf pour les musiciens et autres artistes «live».

STANDS VIDES GRENIERS ET ANIMATIONS

L'emplacement est libre, sauf devant les bouches d'incendie, les entrées d'immeubles, les passages, les sorties de parking, etc. et sur les emplacements réservés clairement indiqués : a) pour les habitants du quartier qui viendront aider le comité d'organisation le matin entre 6h et 8h. Inscriptions sur : www.ovivesavous.ch b) pour les animations, les spectacles et les associations retenues par le comité. Inscriptions sur : www.ovivesavous.ch.

Les cafés et commerces situés dans le périmètre de la fête sont prioritaires jusqu'à 8h00 devant leur établissement. Passé 8h00, leur espace pourra être investi par les brocantes et les animations.

Laisser un espace de 3m50 au milieu de la chaussée pour les véhicules d'urgence. Aucune installation ne doit endommager le domaine public ou privé (trottoir, mur, etc.). Dimension d'un stand limitée à 3m sur 2m. Pour le bon déroulement de la mise en place de la manifestation, l'entrée dans le périmètre est interdite avant 8h.

STANDS NOURRITURE

Pré-inscription préalable obligatoire auprès du comité d'organisation. Le comité d'organisation est souverain dans le choix des stands nourriture. Utilisation obligatoire de gobelets réutilisables et de vaisselle biodégradable. Pas de vente de PET, d'alu ou de verre à l'emporter. Pas de vente libre d'alcool.

NETTOYAGE

Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu. Les autres déchets doivent être triés conformément aux consignes émises par la Ville de Genève et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

CIRCULATION

Rues fermées à tous les véhicules pendant toute la durée de la manifestation. L'accès aux parkings privés est garanti. Le comité d'organisation édicte des consignes par délégation des autorités compétentes.

STAND D'INFORMATION

Programme et renseignements pendant la manifestation au bar à la rue du Nant.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Association Ô Vives à Vous
Toutes les infos sur : www.ovivesavous.ch
Joëlle Quevedo : 022 736 22 38
info@ovivesavous.ch

COMITÉ D'ORGANISATION:

Les habitants et les commerçants du quartier,
L'association d'habitants Ô Vives à Vous, la Maison de quartier des Eaux-Vives, le centre de rencontres pour adolescents la Source, la ludothèque des Eaux-Vives.